

# La mobilité solidaire se prépare dans les villages du sud de Metz

**Se déplacer. Donnée essentielle de la vie en zone rurale, qui a besoin de solutions alternatives au transport en car ou au taxi. Questions d'horaires, de prix. Dans le sud de Metz, ce sont les habitants eux-mêmes qui seront dès septembre les acteurs solidaires de la mobilité.**

Organiser la solidarité du covoiturage à l'échelle d'une communauté de commune, celle de Mad et Moselle : ce projet est travaillé depuis des mois par la Fédération Familles rurales. Nicolas Weber en est la cheville ouvrière. Les dossiers avancent. La semaine prochaine, des affiches seront placardées, afin d'expliquer le concept mais aussi de recruter des conducteurs bénévoles.

## ■ Le principe

Une personne souhaite se déplacer (visite chez des amis, médecins, courses, etc.). Les horaires de bus ne lui conviennent pas, elle n'a pas les moyens de s'offrir le taxi. Dès septembre, elle pourra s'inscrire sur une plateforme gérée par la Fédération Familles ru-



La mobilité solidaire permet aussi de rompre l'isolement. Photo RL/Yannick PAGLIUCHI

rales. Le rendez-vous est pris, un conducteur bénévole vient chercher la personne, l'accompagne et la reconduit chez elle.

Une fois inscrit, le bénéficiaire doit contacter la fédération au moins deux jours avant le déplacement, et le jeudi pour un dépla-

cement le lundi suivant. Cela demande un peu d'organisation, mais le jeu en vaut la chandelle. En Meurthe-et-Moselle, où une

telle expérience a été menée, une action culturelle se met en place sur la base de cette mobilité solidaire.

## ■ Combien ça coûte ?

Le conducteur bénévole comptabilise les kilomètres parcourus. Il est défrayé (0,40 € non imposable), et surtout s'offre l'opportunité de belles rencontres humaines. Le passager contribue à ces frais de manière symbolique (0,20 ou 0,40 € par km en fonction des revenus). L'adhésion annuelle à la fédération coûte 26 €.

## ■ Qui peut en bénéficier ?

Les foyers qui gagnent au maximum 1 300 € par mois et par adulte et 650 € par personne à charge. Le service sera opérationnel du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h.

## ■ S'inscrire et s'informer

Quatre réunions d'information seront organisées dans différentes communes du regroupement entre fin août et début septembre. D'ici là, on peut s'adresser à Nicolas Weber, Fédération Familles rurales de Moselle, au 03 87 65 01 54 ou envoyer un mail à [mobilite-solidaire.mad-moselle@famillesrurales.org](mailto:mobilite-solidaire.mad-moselle@famillesrurales.org)